

### **Question 15 :**

**Priorité :** Revaloriser les centres d'apprentissages.

Il faudrait, dès le collège, pouvoir entrer dans diverses filières (générales ou professionnelles), avant 16 ans.

L'incivisme provient d'un manque d'intérêt des élèves pour l'école, du manque de valorisation. Ils vont chercher ailleurs cette valorisation.

Il y a un trop gros choc au moment du passage en 6<sup>ème</sup>, et un décalage entre l'école et la société. Il faudrait peut-être inclure les parents avec leurs difficultés... Mais faire en sorte qu'ils n'en viennent pas à donner aux enseignants des « directives » pédagogiques.

L'école doit rester un endroit où l'on apprend les règles et le respect des autres.

**Seconde priorité :**

Certains intervenants demandent le retour des assistantes sociales, des psychologues dans les collèges. Demande de structures sociales à travers l'école, dans l'école.

Obliger les familles étrangères à suivre des cours d'alphabétisation pour faciliter l'intégration des adultes et des enfants.

### **Question 1 :**

**Priorité :** Concilier autorité de l'institution et liberté individuelle à l'école.

L'école de la République peut intégrer la diversité des expressions culturelles en faisant respecter la neutralité religieuse, politique et vestimentaire.

Donner une autonomie et une reconnaissance réelles du règlement des écoles et application de sanctions strictes et réelles, le tout en accord avec la hiérarchie.

L'école doit défendre à tout prix la mixité et ne pas consentir à séparer filles et garçons dans leur scolarisation.

### **Question 12 :**

Pourquoi l'Etat se désengage-t-il des CEL

. On constate de fortes disparités locales qui ne feront que s'aggraver. S'ils ne dépendent plus que du bon vouloir des communes (surtout dans les activités CEL qui sont maintenues à l'intérieur de l'école).

La multiplication des intervenants dans le partenariat des actions éducatives n'est pas forcément un gage de la réussite scolaire (qualité des intervenants, compétences, financements ?) Qui sera à l'origine du recrutement ? Quelle égalité entre les écoles dans la répartition et la gestion des intervenants ? Proposition d'une commission paritaire (Mairie – Parents – Education Nationale : institution et enseignants) qui statuerait sur le choix la plus approprié à la situation.

Ne pas gérer l'éducation des enfants comme un bilan comptable. L'avenir et l'éducation de nos enfants ne doivent pas avoir de prix.

Avant de multiplier les intervenants extérieurs, il faudrait développer, voire simplement assurer ce qui est déjà prévu par les textes : Médecine scolaire, RASED, CLIN

Quel devenir pour une association comme l'Usep, face aux associations locales dont les objectifs éducatifs ne sont pas forcément les mêmes ?

Le partenariat jusqu'où ? Attention à l'intrusion des entreprises privées dans l'éducation nationale.

### **Question 16 :**

**Priorité :** Les enseignants du primaire devraient avoir le même statut que les professeurs de collège.

Les parents manquent de connaissance du système. Rupture entre l'école et la maison. Les mêmes valeurs devraient être défendues pour l'école et pour la maison.

Les enseignants pourraient être plus disponibles mais les décisions prises de manière pédagogique non soumises à la décision des parents. De même pour l'orientation des enfants.

Il faudrait organiser des réunions parents/Enseignants chaque trimestre, avec convocation des parents pour redéfinir la lisibilité du système éducatif, l'autorité (devoir et droit de chacun) le rôle de chacun).